



## **L'Intox Estrosi et l'AMF : Pas d'armes pour les Policiers Municipaux non armés !**

Il y a quelques jours, dans un communiqué, nous appelions à la méfiance face aux déclarations de M. Christian ESTROSI, Vice-Président de l'AMF et Député-Maire de Nice, de M. François BAROIN, Président de cette association et aux réponses de M. le Ministre de l'Intérieur.

Nous indiquions, car nous le savions, que de la main gauche l'AMF flattait les policiers municipaux, mais que de la main droite, elle demandait au Ministre que rien ne change, que les Maires puissent rester maîtres de ne pas armer les policiers municipaux.

Car en effet, certains Maires se sont émus, auprès des autorités de l'Etat, du nombre croissant de droits de retrait exercés par les Policiers Municipaux, ce qui pour eux, pourraient mettre en délicatesse leur politique, pensant bien entendu plus à leurs électeurs qu'à la vie des femmes et des hommes se trouvant derrière l'uniforme.

Alors, dès vendredi, certains se sont évertués à **désinformer** et à diffuser l'idée que le Ministre aurait donné son accord de principe aux revendications des Policiers Municipaux.

### **Faux ! Honte à eux de vouloir tromper toute une profession !**

En réalité, l'Association des Maires de France, représentée par M. BAROIN, Président et M. ESTROSI, Vice-Président ont demandé :

**<< que les policiers municipaux armés soient dotés de gilets pare-balles et estime que l'armement doit rester conditionné à la demande du maire comme c'est le cas jusqu'ici. >> [La Gazette des Communes].**

Ce qui est confirmé par le Communiqué Officiel de l'AMF ([http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC\\_N\\_ID=13040&TYPE\\_ACTU=1](http://www.amf.asso.fr/document/index.asp?DOC_N_ID=13040&TYPE_ACTU=1)) .

**Il faut donc constater que les Policiers Municipaux qui sont non armés, vont le rester !**

M. ESTROSI et l'AMF, ont simplement demandé que les Policiers Municipaux qui sont **déjà armés**, puissent être équipés de gilets pare-balle dont le financement serait aidé par l'état et qu'ils puissent bénéficier d'armes « automatiques »...

### **PAS D'ARMEMENT GENERALISE !**

Nous avons déjà expliqué l'escroquerie intellectuelle ESTROSI : En qualité de Maire de Nice, et de la plus importante police municipale de France armée, il prétend défendre les policiers municipaux. **En réalité, il défend comme l'AMF, la liberté des maires de faire ce qu'ils veulent !**

Ce qui lui permet de jouer sur plusieurs tableaux : prétendre défendre (fictivement) l'intérêt des Policiers Municipaux, sans se mettre à dos les Maires qui ne veulent pas armer leur service de police municipale.

\*\*\*

Par ailleurs, le Ministère prétend, entendant l'argument de l'AMF, qu'il serait constitutionnellement impossible d'imposer aux maires l'armement.

### **Faux ! Prétexte de façade !**

L'article 72 de la Constitution consacre la liberté des collectivités territoriales...dans le cadre strict de la Loi.

C'est-à-dire que la Loi impose déjà nombre d'obligations aux communes, et elles s'y plient. La Loi impose aussi aux communes d'assurer la sécurité publique et la sécurité de leurs personnels. La Loi doit donc pouvoir imposer aux maires d'y mettre les moyens.

**La sécurité est du ressort de l'Etat, oui ! ... mais les maires sont représentants de l'Etat dans la commune et à ce titre ont des responsabilités !**

### **Vous comprendrez que l'on se fout de nous !**

Certains veulent nous amadouer pour que l'on reprenne le plus rapidement possible la voie publique, désarmés, en nous promettant une énième discussion.

**Comme le disait Clémenceau « *Quand on veut enterrer un problème on crée une commission* ».**

C'est pour cela que le SDPM annonce qu'il ne participera à aucune discussion avec l'Association des Maires de France, dans la mesure où il s'agit d'une discussion de façade pour nous endormir !

Le SDPM rencontrera très prochainement et les rendez-vous sont fixés, d'autres représentants d'Elus, plus ouverts au dialogue que l'AMF, et des personnalités politiques qui veulent réellement faire évoluer la question.

**Le SDPM appelle les Policiers Municipaux à ne pas être dupes de la manipulation, et à continuer le mouvement sans faillir !**

**Le SDPM appelle l'ensemble des syndicats professionnels qui sont soucieux de la vie des Policiers Municipaux à suivre la même voie.**

Le Bureau National,  
Le 18 janvier 2015.



**[WWW.SDPM.NET](http://WWW.SDPM.NET)**